



Verdünnung

Diluant universel avec de bonnes propriétés de dissolution.



Description du produit

Domaine d'application	Pour diluer tous les produits Le Tonkinois à base de solvants. Pour le nettoyage des pinceaux et des outils, le dégraissage et l'élimination des impuretés de résine et de cire.
Conditionnements	0,5 l
Point d'éclair	> 62°C
Poids spécifique	Environ 0,76 g/ml

Traitement

Traitement	Veiller à une bonne aération lors de l'application.
Consommation	selon l'utilisation
Temps de séchage	selon l'utilisation

Les supports et leur prétraitement

Support	selon l'utilisation
----------------	---------------------

Informations sur le produit

Ingrédients	Isoaliphate
Stockage	Conserver bien fermé et hors de portée des enfants. Conserver au frais, mais à l'abri du gel.
Durée de conservation	Non ouvert Conservation quasiment illimitée.
Élimination	Ne pas jeter les restes de peinture ou de solvants dans les eaux usées ou dans le sol, ou les laisser s'écouler pendant l'application ! Les restes entièrement séchés de ce produit peuvent être jetés avec les ordures ménagères ou les déchets résiduels ; les boîtes vides (fer blanc) doivent être déposées dans les conteneurs de recyclage locaux respectifs ou dans les sacs/tonnes jaunes (point vert).
Instructions de sécurité	Pour toute information relative à la sécurité, veuillez consulter la fiche de données de sécurité correspondante.



Danger

H304 peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Mentions de danger :

P301+P310 EN CAS D'INGESTION :

appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P405 Conserver sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux.

Consignes de sécurité :

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Pour obtenir des résultats optimaux, veuillez consulter les fiches techniques de tous les produits utilisés.
Les indications fournies s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. Elles ne constituent toutefois pas une garantie quant aux propriétés des produits et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Avec la parution de cette fiche technique, toutes les indications précédentes perdent leur validité.